



CamHan e.V. ■ Postfach 61 01 28 ■ 30601 Hannover ■ www.camhan.de

Comment devenir membre de la Camhan

Toute personne peut devenir membre normal ou sympathisant de la Camhan. Le statut de membre doit être renouvelé chaque année en remplissant les conditions suivantes:

1. Payer ses frais annuels

Les frais annuels d'un membre s'élèvent à 10€ pour étudiants et 25€ pour non étudiants et travailleurs. Ces frais sont à payer directement auprès du trésorier ou par virement au compte bancaire de la Camhan suivant:

Camhan e. V. IBAN: DE35251900010723530500 Hannoversche Volksbank

Avec pour motif (Verwendungszweck: "Mitgliedsbeitrag" + Nom).

2. Venir au moins une fois à l'assemblée générale (AG)

L'assemblée générale se tient une fois par mois à savoir le troisième vendredi de chaque mois. L'adresse du lieu est toujours mentionnée dans la convocation.

3. Signer le Beitrittserklärung

Le [Beitrittserklärung](#) peut être téléchargé sur le site internet de la camhan et doit être signé après lecture du [Satzung](#) qui aussi se trouve sur le site internet.